



Réseau National des
Entreprises pour
l'égalité des chances dans
l'Education Nationale



SOLDE - TAXE APPRENTISSAGE 2021

**AGIR ENSEMBLE
POUR AIDER LES JEUNES
À RÉUSSIR DEMAIN**



«Le Réseau» est une association loi 1901 qui se définit comme « **le chaînon manquant** » entre le monde de **l'Entreprise et celui de l'Éducation**. Depuis la création de l'association en 2007, nous avons accompagné plus de 350 000 jeunes (collégiens, lycéens et étudiants de l'éducation prioritaire et des zones rurales isolées) répartis sur **18 académies en France métropolitaine**.

700

Plus de 700 établissements scolaires partenaires.

100

Plus de 100 entreprises privées et publiques avec lesquelles nous avons collaboré

3

3 ministères en soutien.



“ Face à la crise sanitaire actuelle, il est urgent de mettre nos 14 années d'expérience de la relation école-entreprise au service des jeunes les plus en difficulté afin d'éviter que celle-ci n'accroisse les inégalités déjà existantes, notamment par l'échec scolaire.



NOS ACTIONS EN 2020

692

Stages de qualité effectués (classes de 3e, BTS et Bac Pro)

73

Interventions en classe de professionnels

73

Visites des sites d'entreprises

Notre mission

Promouvoir le lien **école-entreprise** dans les **territoires défavorisés** au service de **l'égalité des chances**.

Notre vocation

Être «Le Réseau» de ceux qui n'en ont pas. Nous apportons par la **découverte des métiers** une réponse adaptée aux difficultés que rencontrent **les jeunes les plus défavorisés** dans leur orientation et leur insertion professionnelle afin de lutter contre le **décrochage scolaire**.

Pourquoi choisir «Le Réseau»

La **crise sanitaire actuelle** a accentué les **inégalités** déjà existantes chez les jeunes les plus en difficulté. Le risque de **décrochage scolaire** est très élevé pour ces derniers.

Choisir «Le Réseau» c'est soutenir un acteur historique et reconnu du combat pour **l'égalité des chances** dans l'Éducation nationale.

Depuis plus de 14 ans «Le Réseau» participe activement à :

- 1 Promouvoir tout type de métiers pour **une orientation scolaire active, participative et choisie**
- 2 **Ouvrir en faveur de la diversité** des profils et des carrières
- 3 **Libérer les potentiels** des jeunes pour **faciliter leur inclusion** dans l'Entreprise

390 915
Bénéficiaires des actions du «Réseau» depuis 2007

236 612 collégiens
81 591 lycéens
64 696 étudiants
8 016 enseignants

Nos priorités pour 2021

En 2021, «Le Réseau» prendra toute sa part pour soutenir **les jeunes les plus en difficulté**, et ce malgré les contraintes liées au contexte sanitaire actuel. Ainsi, nos objectifs se déclineront autour de **3 grands axes** :

- 1 **La digitalisation** de nos actions classiques (présentation de métiers et ateliers de coaching par visio-conférence, visites virtuelles de sites d'entreprises).
- 2 Proposer **davantage d'offres de stage de qualité aux élèves de 3e** dans les entreprises partenaires malgré le contexte actuel.
- 3 Développer le programme des «**cordées de la réussite**» dans les zones rurales isolées en créant des jumelages de cordées solidaires

Comment soutenir «Le Réseau» en 2021

Le versement du «**solde de 13%**» de votre taxe d'apprentissage se fait directement aux organismes habilités de votre choix, tels que le nôtre (du 1er janvier au 31 mai 2021).

«Le Réseau» peut recevoir jusqu'à **30% du solde de votre taxe d'apprentissage en 2021.**

MASSE SALARIALE BRUT X 0,0068 X 0,13 X 0,30 = LE RESEAU

100% TAXE BRUTE (0,68% DE LA MASSE SALARIALE)

87% URSAAF

SOLDE 13%

AUTRES ORGANISMES

30% LE RESEAU

POUR 1000 € VERSÉS EN 2021

450 €

Serviront à la digitalisation de nos actions et nouveaux programmes

350 €

Pour la mise en place du programme des "cordées de la réussite" dans les zones rurales isolées

200 €

Pour offrir des stages de qualité aux élèves de 3e des quartiers et des zones rurales isolées



“ Depuis 3 ans, le monde associatif doit faire face à un désengagement massif de l'État. Votre soutien, via le versement de la taxe d'apprentissage, constitue aujourd'hui pour nous la source de financement la plus importante.

* Avant la dernière réforme, «Le Réseau» pouvait prétendre à 6% du montant total de votre taxe d'apprentissage, aujourd'hui seulement à 3,9%.



Vous décidez du choix de l'affectation de votre solde de la taxe d'apprentissage. Pour nous soutenir, il suffit de nous retourner complété : **LE FORMULAIRE DE VERSEMENT QUE VOUS TROUVEREZ CI-JOINT.**

Vous trouverez «Le Réseau» dont la désignation est : **RESEAU NATIONAL DES ENTR POUR EGALITE DES CHANCES - SIRET: 49511099100033** dans la liste dérogatoire nationale de la préfecture d'Île-de-France.

VOTRE CONTACT

Alexandre Hascoët - Délégué Général Adjoint
E: alexandre.hascoet@lereseau.asso.fr
T: 01 49 98 51 35



DEMAIN

ENSEMBLE



“ Permettre une orientation choisie et non subie des élèves dès la 3e.

Parmi les entreprises qui nous soutiennent, celles-ci nous ont versé leur « solde 13% » en 2020



Malgré la crise sanitaire, 13 893 jeunes de l'Éducation prioritaire et des zones rurales isolées ont pu bénéficier de nos actions en 2020

merci